



## Pratique diversifiée- FOOT 5

### Plateaux U9/U11/U13

A jour le 05/11/2019



Le District de Saône et Loire en partenariat avec le Complexe « CONCEPTBALL » de CHAMPFORGEUIL, organise des plateaux U9 /U11 / U13 pour nos jeunes footballeurs. Les clubs pourront participer à des plateaux « Foot5 » sur la saison.

Les inscriptions se font par retour de mail à Damien MELICQUE (CTD DAP 71 / [dmelicque@district71.fff.fr](mailto:dmelicque@district71.fff.fr)). La participation est **GRATUITE** mais limitée à deux équipes maximum par club, par catégorie et par date proposée (possibilité de s'inscrire sur deux dates maximum).

Pour terminer ces matinées sportives, le complexe FOOTBALL de MACON vous propose une offre de repas à la suite des plateaux (voir pièce jointe).

#### Inscriptions possibles jusqu'à 1 semaine avant la date d'un plateau

Les équipes participantes devront impérativement être accompagnées par leur éducateur, le jeu se pratique à 5 contre 5 (+ 2 joueurs maximum remplaçant).

### Samedi 1<sup>er</sup> Février 2020

#### Plateau U11, 8 places disponibles :

- Equipe 1 : GJ ABERGEMENT LESSARD
- Equipe 2 : DEMIGNY
- Equipe 3 : ST LEGER SUR DHEUNE 1
- Equipe 4 : ST LEGER SUR DHEUNE 2
- Equipe 5 : BLANZY US
- Equipe 6 : GIVRY ST DESERT
- Equipe 7 : MONTCHANIN
- Equipe 8 :



Début du plateau à 10h précises, fin à 12h. Présence obligatoire des clubs à 9h30.

### Samedi 8 Février 2020

#### Plateau U13, 8 places disponibles :

- Equipe 1 : SVLF 1
- Equipe 2 : SVLF 2
- Equipe 3 : GJ ABERGEMENT LESSARD 1
- Equipe 4 : GJ ABERGEMENT LESSARD 2
- Equipe 5 :
- Equipe 6 :
- Equipe 7 :
- Equipe 8 :



Début du plateau à 10h précises, fin à 12h. Présence obligatoire des clubs à 9h30.

## Samedi 15 Février 2020

### Plateau U11, 8 places disponibles :

- Equipe 1 : GJ ABERGEMENT LESSARD
- Equipe 2 : ST LEGER SUR DHEUNE 1
- Equipe 3 : ST LEGER SUR DHEUNE 2
- Equipe 4 : GIVRY ST DESERT
- Equipe 5 : MONTCHANIN
- Equipe 6 : SANVIGNES 1
- Equipe 7 : SANVIGNES 2
- Equipe 8 :



Début du plateau à 10h précises, fin à 12h. Présence obligatoire des clubs à 9h30.